

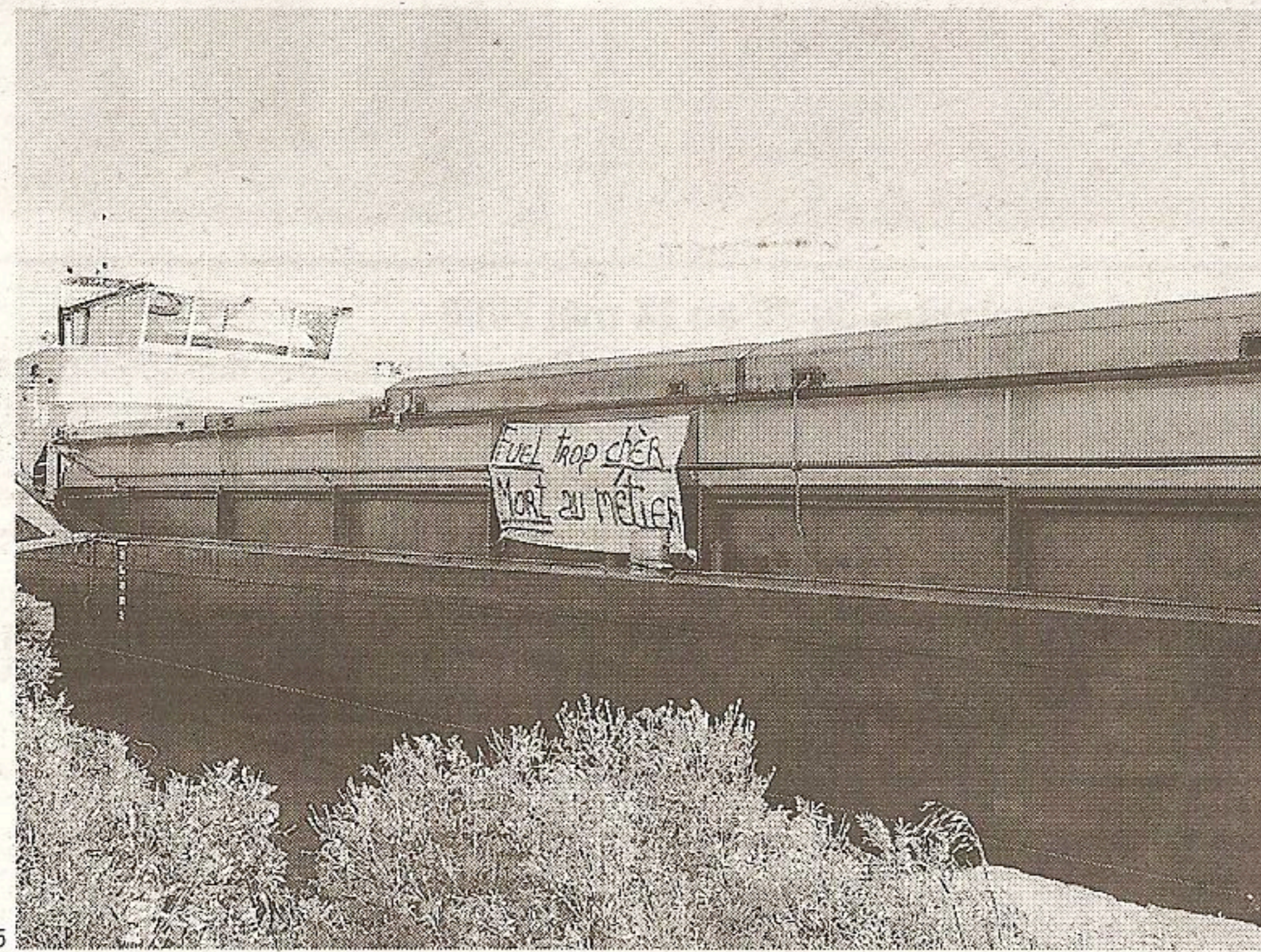
Agissons pour la batellerie. Une association (APB) vient de se créer, et s'oppose à l'augmentation du prix du gasoil pour les maritimes.

Fuel trop cher!

■ Cette association est née samedi dernier, à Lyon. Le lendemain, les transporteurs fluviaux engageaient un mouvement d'action dans les rues de la ville et une délégation a été reçue par le préfet de Lyon et le VNF (voies Navigables de France). Un courrier a été adressé au ministère des transports.

C'est à bord de la *Casamance*, que le capitaine Didier Michel s'est accosté à Port Saint Louis mardi, venu avec le président de l'association APB, Pierre Dubour, après avoir déchargé du blé au terminal céréalier. Ils entendent bien poursuivre leur action, et, solidaires avec les pêcheurs, ils ne peuvent plus supporter cette augmentation de 28% depuis le 1er janvier 2008 sur le prix de fuel.

« C'est pour nous une perte sèche de 5 000 euros par mois, sachant que je n'ai augmenté mes prestations que



La *Casamance* amarrée près de la Tour St Louis

de 5% », nous déclare le capitaine Michel. Transporteur fluvial avec sa *Casamance* qui peut contenir 2 200 tonnes de marchandise, ne tient pas à appliquer la solution découverte par N. Sarkozy, qui est la même pour les pêcheurs, répercuter la hausse sur le prix de vente du poisson, ou sur le coût des transports. En 2007, le fuel coûtait 657 euros le M3, en mai 2008, il atteint 910 euros. A l'heure où nous voulons favoriser le fluvial, il en coûtera cher aux transporteurs et aux clients : il faut 20 000 litres par mois de carburant à la *Casamance*, et combien coûteront les 2 000 tonnes de marchandises à transporter si la hausse de 28% est répercutée sur la marge bénéficiaire, et si le gouvernement n'applique pas son insolite politique qui vient d'être inventer, payer plus pour gagner plus

GP